

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 15 / Quorum : 8 / Nombre de présents : 13 / Votes par procuration : 2

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de la séance du jeudi 3 octobre 2024 :

Numéro	Objet de la délibération <i>et résumé du contenu</i>	Résultat du vote
D2024/046	Extension du réseau d'assainissement au hameau des Eymards <i>Attribution du marché à l'entreprise EURL VALETTE pour un montant de 170602,64 € HT</i>	Approuvée
D2024/047	Emprunt pour l'acquisition de l'immeuble du cabinet médical <i>Suite à nouvelle proposition, contraction d'un emprunt de 160 000 € auprès du Crédit Agricole, durée de 20 ans, annuité réduite, taux 3,35 %</i>	Approuvée
D2024/048	Subvention exceptionnelle à l'AACA <i>Subvention de 750 € allouée à l'association des Artisans et Commerçants Athogiens pour contribuer aux animations publiques (marchés des producteurs, marché de Noël...)</i>	Approuvée
D2024/049	Médiathèque : gratuité pour le RPE <i>Instauration de la gratuité d'accès au fonds documentaire de la médiathèque au profit du relais petite enfance et des assistantes maternelles qui fréquentent les animations du RPE organisées à la médiathèque, dans l'exercice de leurs fonctions.</i>	Approuvée
D2024/050	Voie de désenclavement hameau de Mercier Haut <i>Lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique en vue de l'aboutissement du projet de création d'une voie de desserte des habitations enclavées du hameau de Mercier.</i>	Approuvée
D2024/051	Acquisition des parcelles AC 419 et 423 <i>Autorisation donnée au maire de formaliser l'acquisition des parcelles AC 419 et 423 (Le Tramontel) par rédaction d'un acte en la forme administrative, et désignation de la 1^{ère} adjointe pour la signature de l'acte.</i>	Approuvée
D2024/052	Vente de la parcelle AC 506 <i>Mise en vente de la parcelle AC 506 (4540, m²) lieudit « le Rieu » - Mise à prix : 1500 €. Offre à déposer à la mairie avant le 15/11/2024.</i>	Approuvée (12 pour, 1 abstention, 1 départ)
D2024/053	Régularisation emprise chemin des Blaches <i>Acceptation de la donation à la commune des parcelles AE 553, 558 et 559 (total : 244 m²), situées sur l'emprise du chemin communal.</i>	Approuvée